

# Le Courrier du patrimoine

N° 60  
JANVIER  
2015

AIN - ARDÈCHE - DRÔME - ISÈRE - LOIRE - RHÔNE - SAVOIE - HAUTE-SAVOIE



**Patrimoine**  
RHÔNALPIN

Édito

## Actualités p. 2-5

- Prix rhônalpins du patrimoine 2014 : lauréats et remises des prix
- Georges Grandchamp, président des Amis du Vieil Annecy
- Actualités des commissions
- Nos adhérents sont formidables.
- Actualités des fédérations départementales

## Dossier : Ouverture de la réplique de la grotte ornée du Pont d'Arc p. 6-7

- Copie conforme d'un joyau inaccessible
- Un patrimoine mondial de l'Unesco
- Une réplique à l'échelle 1...

## Faire-savoir p. 8-10

- La Grande synagogue de Lyon fête ses 150 ans
- La SEPR, 150 ans au service de la formation professionnelle
- 3 questions à Cyrielle Gual, conservatrice aux Archives départementales du Rhône.
- Nouvelles du G8 Patrimoine
- Tribune EDF - Délégation régionale Rhône-Alpes

## Clés de gestion p. 11

- Patrimoine bâti et approche « ténérgetique »

## Focus p. 12

- La Cité de la préhistoire à Orgnac

Les pages du Courrier du Patrimoine vous sont ouvertes et c'est avec intérêt que nous lirons et publierons les articles (tribune libre, billet d'humeur, ...) que vous voudrez bien nous communiquer.

## 2015, une année de projets...

Vous avez entre les mains le numéro 60 du *Courrier du patrimoine* et je profite de ces colonnes pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2015 soit pour vous une année de réussite dans vos projets au service de nos patrimoines.

L'année 2014 a été marquée par notre installation au Fort de Vaise, à l'invitation de la Fondation Renaud. Nous œuvrons, quotidiennement, à la création du premier pôle patrimoine régional de France. Notre groupe du G8 régional, quant à lui, s'étoffe et se pérennise.

2015 sera une nouvelle fois une année riche en projets et réalisations qui placeront notre fédération au cœur des actions en faveur du patrimoine, grâce au soutien du Conseil régional.



Patrimoine Rhônalpin récompensé par la médaille de Lugdunum Florentia.

© Nicolas Salagnac - Graveur-médailleur MOF

En janvier, se réunira, à Paris, notre premier groupe de travail initié par les ministères de la Culture et de l'Intérieur, pour travailler sur la valorisation du patrimoine funéraire. Je tiens à souligner l'engagement à nos côtés de Frantz Schoenstein, chef du Bureau de la protection des monuments historiques, qui depuis 3 ans porte ce projet.

Autre source de fierté, toujours en janvier, Patrimoine Rhônalpin recevra la médaille de l'association Lugdunum Florentia, présidée par Olivier Girerd. Une belle récompense pour le travail accompli par notre association.

En juin prochain, nous fêterons les 20 ans des Prix rhônalpins du patrimoine aux côtés de nos partenaires : EDF en Rhône-Alpes et le Conseil régional.

Nous aurons aussi la chance de recevoir le soutien financier d'un nouveau partenaire GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne qui souhaite nous accompagner dans l'agrandissement de notre réseau en direction des territoires de l'Auvergne, nous donnant ainsi la possibilité d'anticiper la création de la future région Rhône-Alpes-Auvergne.

Eddie GILLES-DI PIERNO,  
président de Patrimoine Rhônalpin

### Régis Neyret propose Aurhalpes

Président-fondateur de notre association, Régis Neyret fut à l'origine du mot Rhônalpin.

Aujourd'hui dans la perspective de la future région réunissant l'Auvergne et Rhône-Alpes, restant force de proposition, il suggère un nom pour la future région, celui d'Aurhalpes : **Auvergne rhône alpes**, avec ou sans "h", au choix !

# Les Prix rhônalpins

## Huit lauréats en région Rhône-Alpes

**Organisés par Patrimoine Rhônalpin depuis 19 ans, les Prix rhônalpins du patrimoine sont dotés d'un Trophée EDF et de 22 000 € offerts par le Conseil régional Rhône-Alpes et EDF en Rhône-Alpes.**

Le 24 avril 2014, le jury a attribué trois Prix de 6000 €, trois Mentions de 1000 €, un Coup de cœur du jury de 1000 €, et le Trophée EDF doté d'une œuvre d'art réalisée par Caroline Cabanis.

Les prix ont été remis aux lauréats, le mardi 23 septembre 2014, dans la lunette du fossoyeur au cimetière de Loyasse, Lyon 5<sup>e</sup>.

**2015 :  
20 ans des  
Prix rhônalpins  
du patrimoine.**

**Pour cet anniversaire nous  
vous réservons une  
cérémonie dans un  
lieu inattendu.**



### SAVOIR-FAIRE

**Prix : Atelier Osiris (Isère) ①**

Savoir-faire de l'artisan tapissier d'art. Conservation/restauration de 10 fauteuils et 3 bergères du château de Sassenage, cet ensemble du mobilier est classé MH depuis 1998.

Frédéric Durmort, 49 route de la Méairie,  
38950 Quaix-en-Chartreuse,  
04 76 47 11 25,  
atelier.osiris@orange.fr, amosiris.com

**Mention : Atelier Tournesol – C. Guichard/J-F Dana (Isère) ②**

Savoir-faire de la gnomonique. Création et restauration de cadrans solaires.

13 bis, rue de la Résistance,  
38950 Saint-Martin-le-Vinoux,  
06 15 32 46 74, atelier.tournesol@free.fr,  
atelier.tournesol.free.fr

### PROJET

**Prix : Commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) ③**

Sauvegarde du jardin de rocaille de l'Ermitage du Mont-Cindre.

13, rue Jean et Catherine Reynier 69450  
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 04 72 20 51 10,  
www.stcyraumontdor.fr

**Mention : Office de Tourisme d'Ugine (Savoie) ④**

Mise en place d'un circuit découverte autour des architectes du XX<sup>e</sup> : Le Même, Braillard, Fourniez

184, route d'Annecy,  
73400 Ugine, 04 79 37 56 33,  
ot.ugine@wanadoo.fr, www.ugine.com

### RÉALISATION

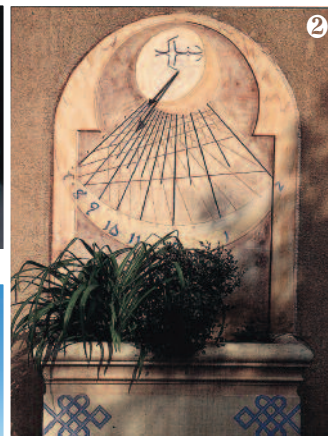
**Prix Commune de Champagne (Ardèche) ⑤**

Aménagement du site du Bac à Traille – Réappropriation des berges historiques du Rhône.

Mairie, rue Lamartine,  
07340 Champagne, 04 75 34 20 49,  
mairie.champagne@inforoutes-ardeche.fr



© Atelier Osiris



© Atelier Tournesol



© S.Nys



© OT Ugine



© Mairie de Champagne



© B. Forest



© Commune de Termignon



**Mention M<sup>me</sup> Bernadette Forest (Rhône) ⑥**

Restauration d'une orangerie du début XIX<sup>e</sup>.

### COUP DE CŒUR DU JURY

**Commune de Termignon (Savoie) ⑦**

Restauration de la calade et des murets de la route du sel et des fromages.

Rue de la Parrachée,  
73500 Termignon,  
04 79 20 51 49, mairie@termignon.net

**TROPHÉE EDF 2014**  
Ville de St-Etienne (Loire)

© Ville de Saint-Etienne - Pierre Grasset

Mise en lumière du puits Couriot Parc-Musée de la Mine de Saint-Etienne.

Hôtel de Ville, BP 503,  
42007, Saint-Etienne Cedex 01,  
04 77 48 66 26,  
mathilde.lourmet@saint-etienne.fr



# du patrimoine 2014

## La remise des Prix 2014 à Lyon et dans la région

Cette année, les huit lauréats des Prix rhônalpins du patrimoine ont reçu leurs distinctions au sein de la Lunette du Fossoyeur dans l'enceinte du cimetière de Loyasse à Lyon, le mardi 23 septembre 2014.



© PRA

La Lunette du fossoyeur au cimetière de Loyasse, « Père Lachaise lyonnais », mis à l'honneur en 2013 par la célébration de son bicentenaire, a accueilli la 19<sup>e</sup> cérémonie des Prix rhônalpins du patrimoine grâce au concours de la Ville de Lyon qui souhaite continuer l'action de valorisation de ce lieu patrimonial atypique.

Les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau Villefontaine (Isère) ont accueilli, le vendredi 12 septembre 2014, la remise des 11<sup>e</sup> Trophées de la CAPEB Rhône-Alpes (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment). Dans le cadre de la convention signée avec la CAPEB, Patrimoine Rhônalpin a remis les Prix Savoir-Faire du Conseil régional.

Cette rencontre est également l'occasion de présenter le livre des éditions EMCC en lien avec le thème des Journées européennes du patrimoine ; cette année, fidèle à la tradition, il avait pour titre *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*.

Patrimoine Rhônalpin souhaite également partir à la rencontre des lauréats sur l'ensemble de la région afin de découvrir in

situ les projets ou les réalisations pour lesquels ils ont été primés.

Ainsi, en 2014, plusieurs lauréats ont organisé des cérémonies locales avec des visites découvertes en présence des élus, journalistes locaux et des personnes les ayant aidés dans la concrétisation de leur projet :

- la commune de Samoëns (Haute-Savoie) : *Trophée EDF 2013* pour la mise en lumière de six chapelles rurales ;
- l'association Patrimoine des Pays de l'Ain : *Mention Prix Projet 2013* pour le projet de restauration de la Grosse grange d'Ozan ;
- Monsieur et Madame d'Humières, domaine Maison Blanche (Isère) : *Mention Réalisation 2012* pour la restauration du Domaine ;
- Le domaine de découverte de la Vallée d'Aulps (Haute-Savoie) : *Prix Réalisation 2012* pour la mise en valeur du site de l'abbaye cistercienne Sainte-Marie d'Aulps ;
- Bernadette Forest (Rhône) : *Mention Réalisation 2014* pour la restauration d'une orangerie.

Autant de passionnés qui œuvrent sur le territoire rhônalpin pour la sauvegarde du patrimoine régional.



© PRA

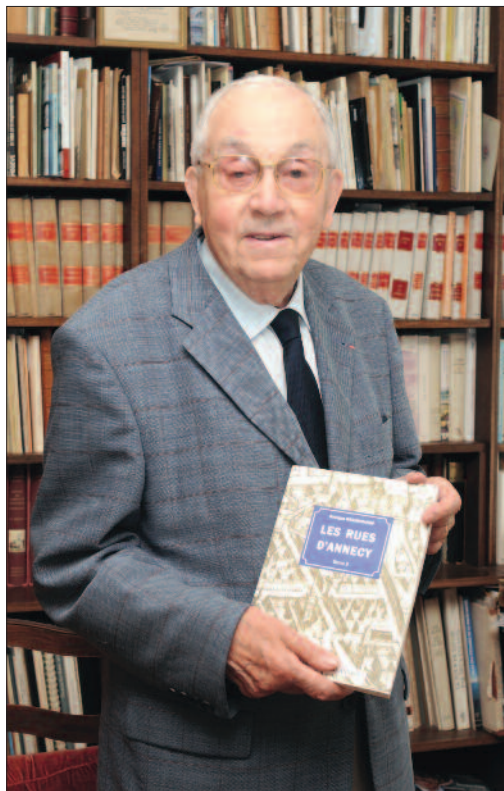
Visite de Patrimoine Rhônalpin au domaine de Maison Blanche (M. et M<sup>me</sup> d'Humières, Isère) en juin 2014.

# Georges Grandchamp, président des Amis du Vieil Annecy

**La disparition de Georges Grandchamp le 15 mai 2014 a été vivement ressentie par les Annéciens qui savaient qu'ils perdaient en lui, un homme qui avait beaucoup œuvré en faveur de leur ville, de son patrimoine et de son histoire.**

Né à Annecy le 20 octobre 1924, il sera confronté aux événements de la guerre, à la Libération, et sera un militant actif de l'éducation populaire et du Centre éducatif des Marquisats, dont l'esprit pour un «renouveau culturel», imprègne encore la ville.

Membre de la Société des amis du Vieil Annecy, il en devient le président en 1956, fonction qu'il assumera jusqu'en 2007. Il incarne durant plus d'un demi-siècle, cette association, véritable institution au service du patrimoine annécien. On lui doit, notamment, la création de la



revue *Annesci*, la mise en place d'une équipe de guides-conférenciers, permettant à Annecy de devenir l'une des premières villes à entrer dans ce qui deviendra le réseau *Villes d'art et d'histoire* du ministère de la Culture.

Régis Neyret a rappelé que Georges Grandchamp avait été l'un des créateurs de la fédération Patrimoine Rhônalpin. Et il a insisté sur le rôle joué par l'adjoint au maire d'Annecy lors de la création et de l'existence du CRPS (Collège régional du patrimoine et des sites) entre 1985 et sa disparition en 1999. Pendant ces quatorze ans, Georges a été le vice-président de ce collège, qui a développé dans notre région les ZPPAUP (Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), devenues aujourd'hui plus simplement les AVAP (Aires de valorisation du patrimoine).

C'est dire qu'il a toujours été non seulement un acteur, mais aussi un conseiller écouté dans l'action patrimoniale rhônalpine.

## Actualités des commissions

**Le dernier numéro du *Courrier du Patrimoine* étant dédié au centenaire de la Grande Guerre, nous ne reviendrons pas ici sur l'activité de la commission Patrimoine et mémoire militaires.**

**Vous pouvez retrouver tous les comptes-rendus de**

**réunion sur les pages Commissions thématiques de notre site Internet <http://www.patrimoine-rhonalpin.org>.**

**Si vous êtes intéressé par le travail d'une de nos commissions, prenez contact avec nous à l'adresse : [pra@patrimoine-rhonalpin.org](mailto:pra@patrimoine-rhonalpin.org)**

### Commission Patrimoine industriel

La commission Patrimoine industriel s'est réunie le jeudi 25 septembre 2014 à l'Atelier-Musée du chapeau (Loire). Les membres des groupes de travail se sont rencontrés à plusieurs reprises et plusieurs événements ont été organisés ou co-organisés par Patrimoine Rhônalpin : la journée d'étude *Reconvertir le bâti industriel* le lundi 27 janvier, le Congrès E-FAITH les 24-25-26 octobre (avec Usine Sans Fin et Vive la TASE), le *Forum du Patrimoine industriel scientifique et technique* (avec la Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu) le samedi 15 novembre.

Par ailleurs le recensement des Ensembles industriels remarquables lancé en février s'est clôturé en octobre pour recueillir 33 fiches.

### Commission Musées locaux et lieux de collections

Le *Kiosque des musées locaux et lieux de collection* s'est déroulé le mardi 18 mars 2014 à la salle Louis Geoffroy à Ambérieu-en-Bugey (Ain). 28 structures muséales se sont rencontrées pour échanger dans la matinée. L'après-midi a débuté avec une formation au guidage de Patrimoine des Pays de l'Ain et s'est poursuivi par la visite guidée du Musée des cheminots.

### Commission Patrimoine funéraire

La commission Patrimoine funéraire s'est rassemblée le samedi 17 mai 2014 à la Maison des associations de Lyon 4e. La réunion a été très riche : une présentation de la société E-Pick qui propose un service de géolocalisation permettant de composer des parcours thématiques sur smartphones au sein des cimetières a été faite et le projet d'une journée régionale d'ouverture des cimetières au public a été discuté. L'après-midi a permis la visite des cimetières de la Croix-Rousse sous la direction de Dominique Bertin, enseignante-chercheuse à l'université Lyon 2.



# Nos adhérents sont formidables !

## Restauration au Musée Ampère.

Grâce à une active campagne de recherche de dons auprès des entreprises, collectivités et particuliers, dont une souscription nationale pilotée par la Fondation du Patrimoine, la Maison d'Ampère - Musée de l'électricité vient d'achever le gros œuvre de la restauration d'un bâtiment de réserve attendant au musée. Au 1<sup>er</sup> étage de ce bâtiment a été créée une salle de formation / réunion qui pourra recevoir les « ateliers-découverte de l'électricité » destinés aux jeunes. L'action de mécénat se poursuit pour l'équipement intérieur de cette salle, afin d'y accueillir des scolaires dès le printemps 2015.



Polemieux au Mont d'Or - [www.amperemusee.fr](http://www.amperemusee.fr)

## 50<sup>e</sup> anniversaire du classement en secteur sauvegardé du Vieux Lyon.

Du 12 mai, jour anniversaire du classement, jusqu'à la fin de l'année 2014, la Renaissance du Vieux Lyon a proposé une succession d'événements : une fête publique place Saint-Jean, un livre de photographies *Vieux-Lyon doubles vues* (Yves Neyrolles, Kyle Brooks), un film *Re-naissance* (Martine Tallet, François Ribière) magnifiant « l'esprit du lieu », deux expositions, l'une aux Musées Gadagne de Lyon l'autre sur les grilles de l'ancien palais de justice et un point d'orgue le 17 octobre, un colloque à l'Hôtel

de Ville de Lyon : « *Vivre en secteur sauvegardé, Vivre le secteur sauvegardé* ».

La RVL nous propose une réflexion nouvelle : comment maintenir, au moment où la société connaît de profondes mutations, l'équilibre fragile entre préservation du patrimoine et adaptation aux nouveaux modes de vie ? Comment garantir aux touristes une découverte de qualité tout en évitant que leur nombre croissant ne vienne altérer « l'esprit du lieu » ? Bref, comment, dans le demi-siècle à venir, « sauvegarder » le Vieux-Lyon et plus largement les quartiers anciens, c'est-à-dire -pour reprendre les mots du sociologue André Micoud - le « *garder sauf, le garder vivant* » ?

[www.lyon-rvl.com](http://www.lyon-rvl.com)

## Label qualité tourisme à l'Atelier-musée du Chapeau.

L'Atelier-Musée a obtenu le label national *Qualité Tourisme* le 21 mars 2013. Créée par l'Etat, cette marque incite les professionnels du tourisme à s'engager dans une démarche qualité. L'Atelier-Musée a souhaité s'engager dans cette démarche et a été soumis à une évaluation de ses prestations par un organisme indépendant dans les domaines de :

- L'information et de la communication par téléphone, sur internet, sur le site.
- L'accueil personnalisé.



- La compétence du personnel.
  - La propreté et entretien des lieux, notamment l'hygiène des sanitaires.
  - La valorisation des ressources locales.
- Une plaque distinctive a été apposée dans l'accueil de l'Atelier-Musée.

[www.museeduchapeau.com](http://www.museeduchapeau.com)

**Le monastère royal de Brou, «Monument préféré» des Français.** Le monastère royal de Brou a remporté en septembre dernier le titre de *Monument préféré des Français* à la suite de l'émission éponyme sur France 2.



© Herwey - Ville Bourg-en-Bresse

Édifié entre 1506 et 1532 suivant la volonté d'une femme d'exception au destin européen remarquable, Marguerite d'Autriche, en mémoire de son défunt mari Philibert le Beau, duc de Savoie, ce monument est à la fois mausolée, monastère et palais princier. Véritable chef d'œuvre de l'art gothique flamboyant flamand, sa visite est incontournable.

Monastère royal de Brou, 63 boulevard de Brou,  
01000 Bourg-en-Bresse - 04 74 22 83 83  
[brou.monuments-nationaux.fr](http://brou.monuments-nationaux.fr/) / [brou@bourg-en-bresse.fr](mailto:brou@bourg-en-bresse.fr)

## Actualités des fédérations départementales

### Patrimoine des Pays de l'Ain

L'Union s'investit actuellement sur le chantier de la *Grosse Grange* d'Ozan, bâtiment agricole du Val de Saône dont la construction remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. Le cycle « *Mieux accueillir le visiteur* » débutera en mars 2015 pour accompagner les participants dans l'élaboration d'une visite en renforçant notamment leur connaissance de l'histoire de l'Ain.

Patrimoine des Pays de l'Ain proposera 7 visites estivales des *Patrimoniales* pour aller à la découverte du château de St-Germain d'Ambérieu ou bien encore de sites inédits de Bourg-en-Bresse. Le *Salon du patrimoine* de novembre 2015 mettra en relief la diversité des patrimoines à travers les publications de nos associations adhérentes. Avec la sortie du dernier préinventaire de Poncin, l'Ain met un terme à l'immense tâche d'identification de ses éléments patrimoniaux. La FPPA réinitialisera le travail dès 2015. Parallèlement, la collection d'ouvrages éditée par PPA compte un douzième numéro sur le mobilier bressan. L'année 2015 sera consacrée à deux ouvrages sur les *Châteaux du Bugéy* et les *Voies de communication*.

Patrimoine des Pays de l'Ain - 34, rue du Général Delestraint 01000 Bourg-en-Bresse -  
04 74 32 07 31 - [contact@ppa01.fr](mailto:contact@ppa01.fr) - [www.patrimoinedespaysdelain.fr](http://www.patrimoinedespaysdelain.fr)



### Fédération des associations patrimoniales de l'Isère - FAPI

Le gros chantier de l'année 2014 a été le lancement de « *L'Inventaire des bornes de l'Isère* », au printemps dernier, en lien étroit avec la Direction du patrimoine culturel du Conseil général de l'Isère. Avant cela il a fallu travailler une méthodologie et une communication couvrant l'ensemble géographique du département et l'ensemble des partenaires potentiels (élus locaux, associations patrimoniales, offices de tourisme, géomètres, agents de l'ONF...). Après le lancement officiel le 15 mai 2014, à l'ancien Palais du Parlement de Grenoble, quatorze réunions ont été organisées dans chacun des territoires du département. A la fin octobre nous avons déjà reçu près de 300 fiches décrivant chacune une borne avec les photos associées. L'inventaire devra être terminé en mai 2015. S'ensuivra un travail important de classement et de restitution pour le grand public.

Fédération des associations patrimoniales de l'Isère  
10, rue Chenoise - 38000 Grenoble  
[contact@fapisere.fr](mailto:contact@fapisere.fr) - [www.fapisere.fr](http://www.fapisere.fr)



# Ouverture de la réplique de



La Caverne du Pont d'Arc :  
le panneau des chevaux.

© SYCPA - S. Gayet

## La Caverne du Pont d'Arc : copie conforme d'un joyau inaccessible

*La découverte de la grotte ornée du Pont d'Arc, dite «grotte Chauvet», en décembre 1994, a bouleversé nos connaissances en matière d'art pariétal ainsi que notre approche de la préhistoire humaine. 36 000 ans avant le présent, soit à une distance vertigineuse de plus de 1400 générations, nos ancêtres ont produit un chef d'œuvre absolu : une profusion de dessins et de gravures d'une qualité et d'une variété sans exemple dans le monde, un véritable trésor plus de deux fois plus ancien que les dessins de Lascaux et qu'une suite de hasards providentiels a fait parvenir jusqu'à nous dans un état de conservation stupéfiant.*

*Or cette découverte lumineuse est destinée à demeurer à jamais inaccessible au grand public : c'est donc un bien que nul, hormis les spécialistes, ne verra jamais que l'UNESCO a inscrit en juin 2014 au patrimoine mondial de l'humanité.*

*C'est pourquoi le Département de l'Ardèche et la Région Rhône-Alpes, avec le soutien de l'État et de l'Europe, ont entrepris au lieu-dit le Razal, près de Vallon Pont d'Arc, la réalisation de la Caverne du Pont d'Arc, espace de restitution et d'interprétation de la grotte originale. La Caverne comprend, outre un centre*

*d'interprétation et des espaces pédagogiques, le fac-similé le plus ambitieux jamais produit dans le monde : un prototype révolutionnaire, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre.*

*Mais à l'évidence, cela ne suffisait pas. C'est pourquoi les partenaires du projet ont mis en place un « volet territorial », financé dans le cadre du contrat de plan État-Région, afin de dynamiser l'ensemble du territoire concerné par le projet ; volet complété, pour la Région, par un « Grand projet Rhône-Alpes ». C'est ainsi qu'ont pu être lancées des actions dans les domaines les plus divers : professionnalisation de l'offre touristique, modes doux de déplacement, enseignement supérieur et recherche... et bien entendu, culture (réaménagement du musée de la Préhistoire à Orgnac, mise en valeur du site d'Alba-la-Romaine, création d'un Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, expositions mises en œuvre par le musée du Quai Branly...)*

*Et maintenant, rendez-vous le 25 avril 2015 à Vallon-Pont-d'Arc pour l'inauguration de la Caverne !*

*Jean-Jack QUEYRANNE  
président de la Région Rhône-Alpes, ancien ministre.*



# la grotte ornée du Pont d'Arc

## La grotte Chauvet, patrimoine mondial de l'Unesco

La grotte Chauvet a réuni deux des six critères de l'Unesco pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial : «représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain» et «apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue». L'Unesco exige aussi l'intégrité du lieu et son authenticité.

Dès la découverte de la grotte le 18 décembre 1994, l'expertise conduite par Jean Clottes montre que la grotte remplit ces exigences: son immensité, sa beauté naturelle, la quantité d'ossements, les représentations picturales d'un état de fraîcheur étonnant et en sus, la datation très ancienne des peintures (36000 ans BP - *Before Present*) en font un lieu d'exception. La valeur universelle exceptionnelle du bien a été reconnue le 22 juin 2014 par son inscription au patrimoine mondial. Avec la grotte Chauvet, on a retrouvé le temps où on inscrivait les «merveilles du monde» au patrimoine mondial.

La grotte Chauvet est classée monument historique dès 1995. L'État devient propriétaire de la grotte pour lui assurer une conservation optimale : il s'est attaché à préserver le site dès 1995. Tirant les enseignements des erreurs du passé, la grotte est fermée au public et mise en sûreté. Les lois

sur l'archéologie, sur les monuments historiques et sur les sites ont paré ce «bijou planétaire» des plus hautes protections juridiques. Une recherche pluridisciplinaire sur les secrets de notre humanité conservés dans la cavité est lancée, afin de pouvoir les dévoiler au monde. Les travaux de recherche sont conduits sans fouilles, dans le strict respect des règles de conservation. Des laboratoires effectuent des relevés périodiques et veillent sur l'équilibre interne de la grotte. Pour conduire la recherche et pour conserver intacte l'atmosphère, des passerelles en matériaux inertes ont été installées.

En 2000, l'État crée un service de Conservation de la grotte Chauvet avec, à sa tête, un conservateur du patrimoine. Son travail consiste à exercer une veille permanente, à vérifier le bon fonctionnement des installations, à accueillir les visiteurs (chercheurs, laboratoires, équipe de maintenance, médias) soumis au protocole de conservation. Par toutes ces dispositions conservatoires, l'État français a fait preuve d'excellence reconnue par l'Unesco au travers de l'inscription au patrimoine mondial. La conservation de la grotte Chauvet est aujourd'hui donnée en exemple dans le monde entier.

Marie BARDISA, conservateur de la grotte Chauvet - Pont-d'Arc

## La Caverne, une restitution à l'échelle 1...

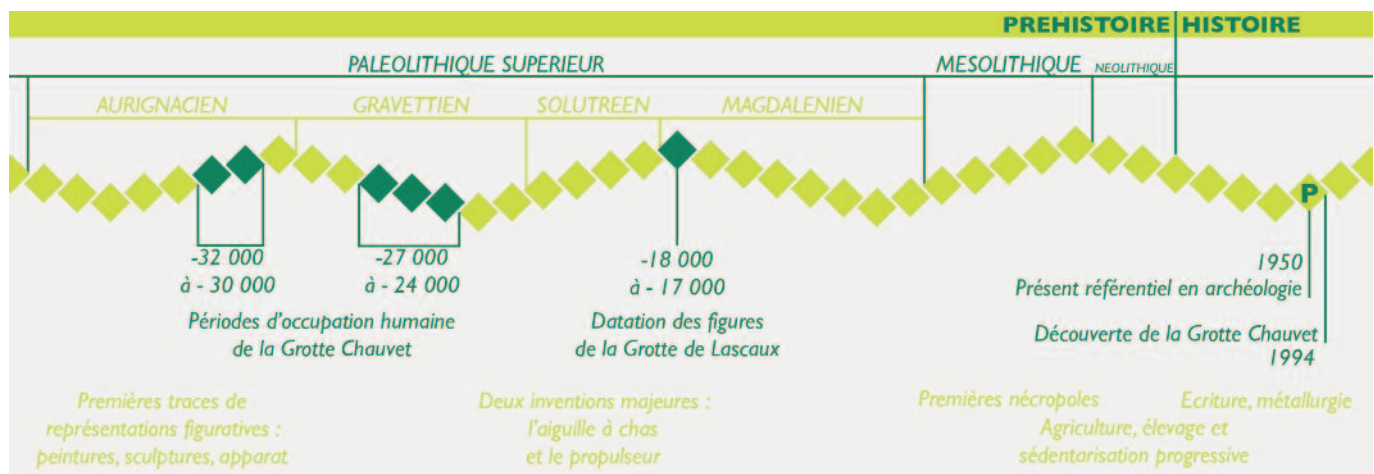
Tel le trésor de l'Atlantide, la véritable grotte ornée du Pont d'Arc dite grotte Chauvet restera à jamais fermée au public pour garantir sa conservation. C'était de notre responsabilité de faire connaître au plus grand nombre ce joyau de l'art inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en juin 2014. C'est pour cette raison que nous avons lancé ce projet de restitution.

Pouvait-on imaginer que le premier acte culturel de l'humanité ne soit pas associé à une exceptionnelle création moderne ? Notre ambition est de permettre aux visiteurs de ressentir les mêmes émotions, les mêmes sensations, la surprise absolue d'une découverte unique au monde. Et aujourd'hui ce projet fou d'un point de vue technologique, artistique et scientifique est devenu réalité. La Caverne du Pont d'Arc rassemble en effet l'ensemble des éléments pariétaux, géologiques et archéologiques majeurs de la grotte originale restitués à l'échelle 1. Nous pouvons être fiers d'offrir au monde, la plus grande, la plus majestueuse des «fausses grottes» jamais construite !

L'ouverture de Caverne du Pont-d'Arc fin avril 2015 associée à l'inscription Unesco vont rendre encore plus attractif le Sud-Ardèche avec de nouveaux visiteurs férus de patrimoine et allonger la période touristique. Identifiée comme une terre de sport de pleine nature, l'Ardèche se positionne désormais aussi comme un territoire à forte valeur culturelle et patrimoniale. Les 350 000 visiteurs attendus par an vont jouer un rôle sur notre économie touristique. Pour relever ce défi, nous avons engagé avec l'Europe, l'État français, la Région Rhône-Alpes et les collectivités locales un vaste projet plan d'accompagnement territorial à l'année.

La Caverne du Pont d'Arc idéalement située à proximité des gorges de l'Ardèche qui accueillent chaque année plus d'un million de visiteurs, et de la vallée du Rhône, constitue un véritable lieu d'échanges entre le sud et le nord de l'Europe.

Pascal TERRASSE, président du Grand Projet La Caverne du Pont-d'Arc, député de l'Ardèche



# La Grande synagogue de Lyon fête ses 150 ans

La présence juive à Lyon remonterait à l'Antiquité romaine, bien qu'elle n'apparaisse sur des éléments écrits qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle.

La communauté juive de Lyon a montré au cours de son histoire sa capacité à s'intégrer dans la vie de la cité : au IX<sup>e</sup> siècle, les juifs, vendeurs ou banquiers, installés au pied de la colline de Fourvière, contribuent à la prospérité économique de la ville. La rue de la Juiverie dans le Vieux Lyon rappelle cette période faste. Celle-ci s'achève avec leur expulsion en 1420. Ils ne revinrent à Lyon qu'au milieu de XVIII<sup>e</sup> siècle.

A la veille de la Révolution Française, la ville compte une quinzaine de familles juives. La citoyenneté est accordée aux Israélites le 27 septembre 1791 et ils peuvent acquérir un cimetière dans le quartier de la Guillotière en 1795 (actuel cimetière de La Mouche, rue Abraham Bloch).

En 1857, un décret de Napoléon III crée un Consistoire régional et au début des années 1860, des démarches sont entreprises auprès des autorités locales pour obtenir un terrain en vue de l'édification d'un lieu de culte. La communauté juive obtient en mai 1862 une portion de terrain de l'ancien grenier à sel situé sur le quai Tilsitt.

La Grande synagogue comprend deux corps de bâtiments distincts : le premier, faisant façade sur le quai, est la maison consistoriale, d'une surface bâtie de 160 m<sup>2</sup>, le second corps de bâtiment, séparé du premier par une cour de 120 m<sup>2</sup>, est le temple proprement dit, d'une surface de 550 m<sup>2</sup>. Celui-ci a adopté un style rappelant l'architecture byzantine, reprenant une forme rectangulaire précédée d'un porche et d'une cour, comme le temple de Salomon. Le bois et le métal sont les seuls matériaux utilisés à l'intérieur de l'édifice. Celui-ci est divisé en trois nefs ; celle du milieu, s'achève à son extrémité orientale par une abside circulaire où se trouve le tabernacle en bois peint et sculpté, renfermant les rouleaux de la Torah.

Les deux rangées de piliers, au nombre de douze, symbolisent les douze tribus d'Israël ; la coupole centrale rappelle l'unité de D., source de lumière.

Au rez-de-chaussée, 320 stalles de bois sont occupées par les hommes et au premier étage, 235 sont réservées aux femmes, comme le veut l'usage. L'orgue au 2<sup>e</sup> étage est l'ancien orgue de l'église d'Ainay vendu à la synagogue lors de sa construction en 1864.

La cérémonie pour la pose de la première pierre eut lieu le 20 mai 1863 et l'inauguration officielle de la Grande synagogue du quai Tilsitt se déroula le 23 juin 1864 en présence des autorités civiles et militaires de la ville. Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup>, la Grande synagogue accueillit des juifs d'Alsace, de Turquie, d'Europe centrale et orientale et d'Afrique du Nord.

Pour retrouver son éclat d'antan, ce majestueux édifice bénéficia de plusieurs tranches de travaux de rénovation : d'abord en 1964 à l'occasion du centenaire puis plus récemment en 2010 et 2014. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la Grande synagogue a bénéficié de subventions des trois collectivités territoriales ainsi que des dons des fidèles pour mener à bien l'ensemble de ces travaux dont la dernière tranche est prévue pour 2016.

Brigitte SEMMEL  
responsable Culture et communication  
Grande synagogue de Lyon



L'intérieur de la Grande synagogue de Lyon.

© Gde synagogue de Lyon

## Abraham Hirsch, architecte lyonnais

Les travaux sont confiés à un jeune architecte Abraham Hirsch (né et mort à Lyon 1828-1913), pratiquement inconnu dans sa propre ville alors qu'il dirigea pendant trente ans le service d'architecture municipale et réalisa de nombreux édifices municipaux, inspirés surtout par l'architecture parisienne du Second Empire. Chevalier en 1878 puis officier de la légion d'honneur en 1894, l'archi-

# La SEPR, 150 ans au professionnelle

**La Société d'enseignement professionnel du Rhône - SEPR, fondée par les saint-simoniens lyonnais en 1864, fête ses 150 ans. En 2014, des événements ont fait vivre et rayonner le monde de la formation.**

La SEPR a souhaité sensibiliser le grand public à son histoire liée à la formation professionnelle, du site industriel des anciennes usines Rochet-Schneider puis Berliet qu'elle occupe aujourd'hui, à l'histoire économique et sociale de la ville de Lyon. En partenariat avec des acteurs culturels locaux, la SEPR a créé de nombreuses occasions d'échanger sur le monde de la formation, des métiers et le monde du travail.

La soirée d'ouverture, le 30 janvier, à la Chambre de commerce et d'industrie, a permis de présenter le livre historique *SEPR 1864-2014. 150 ans au service de la formation professionnelle en Rhône-Alpes*, suivi d'un lancement du club d'entrepreneurs de la SEPR - Générations Pro et d'une table ronde entre les acteurs de la formation.

Dans l'objectif de donner écho au travail de recherche sur la formation, le colloque « Former, adapter, innover. Enjeux et actualités de la formation profession-

tecte en chef de la Ville a pu pendant trois décennies imposer ses choix architecturaux.

Outre la synagogue de style néo-byzantin, on lui doit les aménagements de l'Hôtel de ville, la création de l'escalier du palais des Beaux-Arts, l'ensemble des facultés situées sur le quai Claude Bernard et l'école de service de santé militaire...

Il restaure le théâtre des Célestins et son frère Auguste Alexandre Hirsch en décore le plafond. À Saint-Genis-Laval, il édifie l'observatoire. Il s'occupe également de l'installation de la célèbre fontaine de Bartholdi, place des Terreaux, et de deux monuments funéraires : le monument aux morts de 1870 au cimetière de la Guillotière et le monument aux sapeurs-pompiers morts au feu.



# service de la formation en Rhône Alpes

nelle», ouvert le 6 février à l'Hôtel de Région par Jean-Jack Queyranne, a permis de croiser les regards de scientifiques et de techniciens de terrain.

Après avoir occupé près de 330 adresses (sic !)<sup>1)</sup>, la SEPR a inauguré le 27 février 2014 ses nouveaux locaux sur le campus Rochaix-Feuillat, en regroupant l'ensemble de ses activités lyonnaises sur un site unique, en plein cœur de Lyon.

La fête de fin d'année, le 2 juillet, a permis de découvrir l'exposition photographique *SEPR dans son quartier* sur les murs de la rue Feuillat et la muséographie retraçant les 150 ans de son histoire.

La biennale *Regards photographiques*, le 18 septembre, suivi de la présentation du livre de portraits, a permis de découvrir 120 portraits d'anciens apprenants.

La soirée culturelle du 27 novembre au Musée Gadagne, a clos l'année, avec un débat sur les perspectives du campus professionnel, créé par la SEPR et d'autres partenaires : l'AFPIA, la FCMB, l'IRFSS, écoles Emile-Cohl et ECohlCité.

Maryna KUMEDA  
responsable mécénat et partenariats SEPR

1) Sur 150 ans, les cours ont été hébergés dans les établissements municipaux, des immeubles appartenant à la CCI et dans de nombreuses écoles, ce qui fait plus de 300 adresses non-exhaustives...



© Mégane Defontaine

Elèves en Signalétique, enseigne et décor à la SEPR.

## 3 questions à...



© Archives départementales du Rhône

### Cyrielle Gual

conservatrice aux Archives  
départementales du Rhône

#### Pouvez-vous nous parler de votre parcours, formation initiale et continue ?

J'ai obtenu le concours de conservateur du patrimoine (spécialité archives) en décembre 2013 et j'ai suivi la formation initiale des conservateurs à l'Institut national du patrimoine (INP) pendant dix-huit mois. Avant d'être admise au concours, j'avais obtenu un Master 2 d'histoire médiévale ainsi que le Capes d'histoire-géographie. J'ai refusé ce dernier concours pour faire partie de la première promotion de la classe préparatoire intégrée (CPI), un dispositif mis en place par l'INP pour favoriser la diversité dans le recrutement des conservateurs. Le métier de conservateur est donc le métier que j'ai choisi et qui correspond à une réelle passion.

#### En quoi consiste votre métier ? En quoi le déménagement des Archives départementales a changé votre travail ?

Dans l'esprit de la plupart des individus, le métier de conservateur en spécialité archives renvoie à l'image de l'érudit savant passionné de « vieux papiers ». Or la réalité du métier est bien plus riche et diversifiée. En tant que sous-directrice, responsable des archives communales, hospitalières et de l'archivage électronique, je suis en prise avec des problématiques tout-à-fait actuelles : la sélection des archives qui écriront l'histoire de demain, l'accompagnement des communes dans la gestion de leurs archives, les réflexions autour de l'archivage électronique. Outre des fonctions d'encadrement d'équipe, je suis chargée de ce que les archivistes appellent les « 5 C » (contrôle, collecte,

classement, conservation, communication). Toutes ces missions font que chaque journée est différente de la précédente et permettent de garder le contact avec les publics des Archives à travers des cours de paléographie, l'organisation de conférences, etc.

Ayant pris mes fonctions en juillet dernier, je n'ai pas participé au déménagement. Mais à l'aune de quelque 40 kilomètres linéaires de documents déménagés des deux sites précédemment occupés (rue Servient et chemin de Montauban) sur le site de la Part-Dieu (rue du Général Mouton-Duvernét), on prend conscience du travail fourni par les équipes et de la logistique qu'il a fallu déployer. Le nouveau bâtiment, ouvert en septembre dernier, est un outil fonctionnel et adapté aux missions dévolues aux Archives départementales. Les conditions de conservation des documents y sont optimales et les espaces d'accueil du public permettent une riche programmation culturelle et pédagogique.

#### Comment voyez-vous les évolutions de votre métier, en particulier en fonction des nouvelles technologies ?

En tant que responsable des archives électroniques, je constate que le développement de l'e-administration et la mise en place de projets de dématérialisation nécessitent un accompagnement des producteurs d'archives. Les archives électroniques constituent en effet un enjeu pour la profession et amènent à s'interroger sur le rôle de l'archiviste. Ce dernier ne doit pas chercher à être informaticien, mais doit savoir faire reconnaître son expertise et se positionner bien plus en amont dans le traitement des archives que ne l'imposaient les archives sur support papier. Ce contexte nouveau est tout-à-fait stimulant et ouvre le champ des possibles pour les archivistes.

# Nouvelles du G8 Patrimoine

## Maisons paysannes de France fête ses 50 ans en 2015

**M**PF a été créé en 1965 au cœur des « trente glorieuses », par un petit groupe choqué de voir le bâti rural et ses techniques traditionnelles condamnées par l'exode rurale et la « modernité ».

Dès ses débuts, MPF s'est attaché à la compréhension et à la transmission de la diversité des techniques et des matériaux traditionnels du bâti rural. Ce travail nous a valu en 1985 la reconnaissance d'utilité publique.



2015 marquera une nouvelle étape tant pour rendre hommage au chemin parcouru par nos prédécesseurs que pour accroître la pertinence de nos missions actuelles et de celles que nous préparons pour demain.

2015 sera riche en événements : ouvrage sur 50 ans au service du patrimoine rural, concours photos et exposition itinérante, concours des meilleures restaurations, événements locaux pour les Journées du Patrimoine de juin et septembre, Salon du Patrimoine,...

Site de MPF : [www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)

Bernard LEBORNE,  
délégué Drôme-Ardèche

## L'avenir des lieux de culte en Rhône-Alpes

**L**es délégués régionaux de la Demeure Historique, Maisons Paysannes, Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM), la Société de protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF) et Vieilles Maisons Françaises se sont rencontrés afin de mettre en place ensemble une journée de conférences autour des problématiques de conservation, restauration, voire reconversion des lieux de cultes. C'est un sujet cher au G8 national et qui n'a pas eu encore d'écho important en Rhône-Alpes. Rendez-vous à l'automne 2015.

### Sites Internet

**Patrimoine Rhônalpin** prévoit la refonte de son site internet dans les trois prochaines années : plus maniable, plus interactif, mais aussi plus évolutif, afin de proposer aux acteurs du patrimoine de l'Auvergne de nous rejoindre !

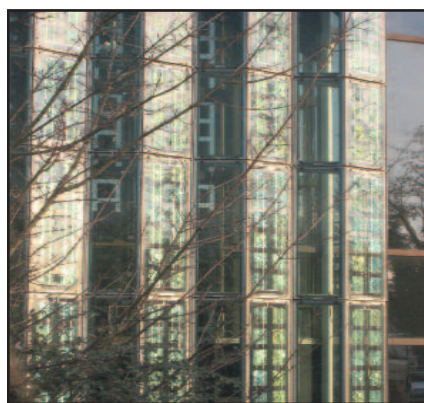
**MonuMy** (abréviation de My Monument, c'est-à-dire « Mon Monument ») est une association loi 1901 d'intérêt général, fondée le 7 juin 2014 et ayant pour objet la protection et la restauration du patrimoine culturel et artistique français. Elle anime la première plateforme de mécénat populaire (crowdfunding) **dédiée exclusivement aux projets de rénovation ou restauration du patrimoine.**

## Recherches et innovations sur les composants d'enveloppe des bâtiments adaptatifs, actifs et évolutifs

TRIBUNE  
EDF

**L'**enveloppe des bâtiments est à la jonction de fonctions multiples à assurer, de divers facteurs auxquels elle est soumise et de nombreux intervenants à l'acte de construire. Elle doit permettre d'assurer la stabilité et une rigidité mécanique, la santé et la sécurité des occupants à travers les matériaux la composant (émission de polluants et tenue au feu), un niveau de confort acoustique, visuel et thermique via le contrôle de la lumière naturelle mais aussi du rayonnement solaire et environnemental, le contrôle des flux de vapeur, de chaleur et d'air...

Le modèle unique réglementaire vise justement une forte étanchéité à l'air et une forte isolation de l'enveloppe la rendant statique face à des contrastes climatiques marqués. Il existe pourtant des mécanismes physiques permettant d'amortir et déphaser les ondes thermiques, de capter ou de relâcher des quantités de chaleur, de dissiper ou convertir l'énergie environnante ou de



Prototype de double-facade PV ventilée.

s'en protéger de manière passive ou faiblement assistée.

L'intégration de ces processus au sein de composants d'enveloppe adaptatifs, c'est-à-dire capables de changer leurs variables physiques au cours du temps sans compromettre la qualité des ambiances intérieures ; actifs, au sens producteurs

d'énergie à performances variables et capacités multiples et enfin évolutifs, faisant varier les objectifs du système en fonction de son état et de son environnement font l'objet des recherches actuelles développées par la chaire INSA/EDF et offrent un potentiel important d'innovations et d'améliorations des performances énergétiques des bâtiments.

Les contraintes majeures cadrant ces développements sont l'intégration de ces concepts pour la construction neuve ou existante, leur maintenance et durabilité, les aspects humains associés à un comportement dynamique de l'enveloppe, la fusion des nouvelles technologies avec les pratiques actuelles de l'industrie du bâtiment et enfin la prévention des sinistres positionnant le bâtiment au centre de ces recherches.

Christophe MENEZO  
professeur des Universités, titulaire de la chaire INSA/EDF « Habitats et Innovations énergétiques »



## Clés de gestion et de valorisation

Vous trouverez en cette page un article sur des aspects pratiques de gestion, de restauration ou encore de mise en valeur de différents types de patrimoines. Dans ce numéro, l'article rédigé par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), donne des principes simples pour conduire une rénovation thermique et énergétique sur un patrimoine ancien.

# Patrimoine bâti et approche « ténergétique »\*

**Résumé de l'intervention de Gilbert Storti, responsable du pôle Patrimoine environnement métiers matériaux à la CAPEB Rhône-Alpes, lors de la journée d'information « Patrimoine bâti et performances énergétiques » organisée par Patrimoine Rhônalpin, mercredi 22 octobre 2014 au siège d'EDF en Rhône-Alpes.**

**D**éveloppement durable, économies d'énergie, gaz à effet de serre... des sujets d'actualité qui sont l'expression d'une préoccupation générale vis-à-vis du présent et du futur, pour préserver l'environnement, le cadre de vie et les ressources naturelles.

Ce concept de « ténergétique » s'applique à la préservation et à la réhabilitation du patrimoine bâti de nos villes, villages, français et européens. On constate que les normes environnementales en matière d'immobilier ont été créées en ne tenant compte que des constructions neuves, contemporaines et sont difficilement transposables à des habitats anciens. Les petites entreprises du bâti positionnent les savoir-faire des artisans afin de maintenir et de créer des réseaux ou autres groupements qui simplement « fassent bien » en matière de patrimoine et d'environnement ou autrement dit concilient la rénovation énergétique et la préservation du bâti ancien.

Les axes proposés résument des principes simples à l'attention de tous les acteurs (propriétaires privés, collectivités et artisans) dans l'acte de construire en présence de bâti ancien.

- Pratique opérationnelle : décisions – contraintes - stratégie (que veut précisément, le maître d'ouvrage ?)
- Reconnaissance du bâti ancien : relevé (professionnels de l'acte de construire, état général)
- Points névralgiques : diagnostic, réception des ouvrages (état du confort, santé, chauffage, ventilation...)
- Cas de désordres et d'altérations, pathologie : « l'eau dans tous ses états... »
- Aspects ténergétiques : réflexions,

outils, remèdes (simple, double, triple flux-vitrage). Il développe le fait qu'un grand nombre de bâtiments « anciens » en particulier fin XVIII<sup>e</sup> d'un point de vue ténergétique, se comportent bien. En effet une amélioration dans l'esprit d'une rénovation énergétique ne touchera que le « chapeau » c'est-à-dire un apport complémentaire d'isolation



Oslo, Maison de Bourgmestre. « Bon chapeau, bonne botte, bon manteau » font un bâtiment durable.

en toiture en respectant l'équilibre hydrique des charpentes et ossatures les menuiseries (avec ou sans occultation) en respectant certes l'architecture, mais en améliorant les performances thermiques, acoustiques et le confort (entretien, domotique,...) le système d'aération/chauffage (conduit de fumée, ventilation, fuites, vérification technique et énergétique de l'opportunité d'installer, une ventilation mécanique, simple, double, triple flux en adéquation avec un type de chauffage et surtout en fonction de l'habitabilité bourgeoise ou non des lieux...) évidemment une isolation des murs le plus souvent par l'intérieur (façades, gouttereaux, coté public : isolation extérieure coté cour, mur manteau si la cohérence architecturale le permet).

Outre les « pense pas bêtes » et messages cités, comme « bon chapeau, bonnes bottes,

bon manteau » j'attire l'attention sur le fait que plus on isole, moins on a droit à l'erreur - plus un bâtiment est passif plus il faut être actif.

Le marché des 4R (Réhabilitation - Rénovation - Réparation - Restauration du bâti) qu'il soit technique ou énergétique, c'est-à-dire « ténergétique » est gigantesque et concerne particulièrement les entreprises artisanales du bâtiment (67 % du chiffre d'affaires en Rhône-Alpes), l'économie de proximité ou circulaire, la survie de l'apprentissage.

Le *FeeBat bâti ancien*, le diplôme universitaire *Patrimoine & gestion durable*, le certificat d'identité professionnelle *Patrimoine et environnement*, les Trophées des Artisans du patrimoine et de l'environnement (en partenariat avec l'association Patrimoine Rhônalpin), le maintien ou découverte des savoir-faire concernant les systèmes non industrialisés (pierre, terre crue,

paille, chanvre et chaux, gros bois, ...), maRA (menuiserie artisanale Rhône Alpes) et d'autres, structurent et préparent les entreprises artisanales à répondre aux exigences dans l'esprit du « *small is beautiful and everywhere* » (plutôt que « *big is better* »). Pourquoi en anglais, car il s'agit d'un courant anglo-saxon issu de Bernard Schumacher et de Hans Jonas philosophes qui ont bien décrit cet esprit mettant en valeur l'importance de l'équilibre entre « petit » et « gros ».

En conclusion, il semble important pour tous les acteurs du bâtiment de rester enracinés afin d'apprécier la diversité que nous offrent la nature, l'architecture, source de durabilité par rapport à un « *équerrisage normatif et binarisé* » galopant des choses, et de compromis entre hyper industrialisation et artisanat à outrance.

Gilbert STORTI (CAPEB)

\* Technique + énergétique = « Ténergétique »

# L'association des Amis de la Cité de la préhistoire d'Orgnac-l'Aven

focus



© Amalia Boxberger

Juillet 2014. L'entrée de la nouvelle Cité de la préhistoire qui a pris le relais de l'ancien musée de préhistoire d'Orgnac.

L'association des Amis de la Cité de la préhistoire a été fondée en 1986, deux ans avant l'ouverture du Musée de préhistoire d'Orgnac. Elle regroupait, au départ, des préhistoriens, des chercheurs, des inventeurs de sites, des personnes attachées à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine ardéchois : tous espéraient, depuis des années, la création d'une telle structure et souhaitaient lui confier leurs collections, les résultats de leurs fouilles ou découvertes, leurs connaissances... Elle avait ainsi réuni vestiges préhistoriques et informations archéologiques, et largement participé à sa création.

Ses actuels responsables se sentent donc les représentants et les dépositaires de tous ces archéologues professionnels ou amateurs qui ont travaillé avec passion dans différents secteurs de l'Ardèche. Depuis, l'association s'est enrichie de nouveaux membres, à la suite d'une simple visite, de la participation aux conférences, d'une animation scolaire ou d'une aide reçue à l'occasion de travaux personnels.

Son but, affirmé depuis ses débuts, est « de promouvoir, d'enrichir, d'animer le Musée de préhistoire devenu, en 2014, la Cité de la préhistoire d'Orgnac-l'Aven, et de soutenir son action culturelle, scientifique

et éducative ». Son appellation est ainsi modifiée en Amis de la Cité de la préhistoire d'Orgnac-l'Aven (ACPO).

Elle est particulièrement attachée à certaines missions de la Cité de la préhistoire : la conservation et la valorisation des collections préhistoriques du département, la mise en place d'un centre de documentation et le développement d'un centre de recherche préhistorique régionale en liaison avec la recherche archéologique nationale et internationale...

## Un véritable pôle fédératif

La coopération déterminée entre les responsables de l'association et l'équipe des professionnels du musée puis de la Cité, a permis de proposer, chaque année depuis 1990, la publication semestrielle d'un bulletin, des cycles de conférences, des stages périodiques de formation et des opérations de sauvetage de collections anciennes. L'un de ces « sauvetages » a été réalisé grâce à une souscription dont le succès fut remarquable, tant auprès des Amis que des adhérents d'autres associations proches.

Depuis son ouverture, le Musée, puis la Cité, avec l'appui de l'association de ses Amis, a tissé tout un réseau de liens, de collaborations et surtout d'amitiés, qui en ont fait peu à peu un véritable pôle fédéra-

teur, où se retrouvent de nombreux chercheurs et universitaires, des associations comme le Centre éclairé de spéléologie et d'archéologie de Mézelet (CESAME), œuvrant depuis plus de quarante ans à Vallon-Pont-d'Arc et dans le Gard, les Amis de l'histoire de la région de Vallon, la Société de sauvegarde de Grospierres, l'association Païolive, le Comité départemental de spéléologie, Dolmens et patrimoine de Labeaume... et surtout la Fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique (FARPA) dont la Cité de la préhistoire est le siège social.

## Deux ans de fermeture et de travaux

Pendant les deux années de restructuration du musée, et donc de sa fermeture au public, l'association des Amis est restée aux côtés de l'équipe, absorbée par cette tâche considérable. Elle a maintenu ses rencontres périodiques et certaines de ses activités à l'extérieur. Et c'est tout naturellement qu'elle a été prête pour marquer, par une belle fête, la réouverture au public, au printemps 2014, et poursuivre cette fructueuse collaboration au sein de la Cité de la Préhistoire, dans le Grand site de l'Aven d'Orgnac.

Erwin TSCHERTER,  
président des Amis de la Cité  
de la préhistoire d'Orgnac - ACPO